

> Essai de flexion.



> Contrôle dimensionnel.

## Qualité et performances confirmées

- > LES CONTRÔLES APPORTENT L'ASSURANCE QUE LE PRODUIT CERTIFIÉ POSSÈDE LES CARACTÉRISTIQUES EXIGÉES PAR LE RÉFÉRENTIEL.
- > AU TERME DE L'AUDIT ET DES ESSAIS, LE FABRICANT OBTIENT LE DROIT D'APPOSER LE LOGO NF SUR LES LIMITEURS DE TEMPÉRATURE CONCERNÉS.
- > LE DROIT D'USAGE DE LA MARQUE NF EST RÉEXAMINÉ PÉRIODIQUEMENT.



Ces industriels ont fait la démarche de certifier un ou plusieurs de leurs produits

Document mis à jour en Septembre 2013

> CERTIFICATION

**NF** LA CERTIFICATION EST UN OUTIL UTILE ET EFFICACE PERMETTANT DE CHOISIR DES PRODUITS DE QUALITÉ. UN PRODUIT CERTIFIÉ NF PORTE OBLIGATOIREMENT LE LOGO NF.

### UNE CERTIFICATION QUI ATTESTE DE LA FIABILITÉ DES PRODUITS

- > DES ESSAIS EN LABORATOIRE INDÉPENDANT
  - Qualité des matériaux
  - Essais mécaniques
  - Essais hydrauliques
  - Essais d'endurance
  - Essais acoustiques
- > DES CONTRÔLES EN USINE ET DANS LE RÉSEAU
  - Prélèvements de produits deux fois par an pour essais
  - Vérification de l'organisation qualité du fabricant

### POUR EN SAVOIR PLUS :

Direction Hydraulique  
et Équipements Sanitaires  
tél : 01 64 68 82 86  
www.cstb.fr  
ou evaluation.cstb.fr



## La marque NF, c'est

UNE DÉMARCHE VOLONTAIRE DES FABRICANTS  
UN GAGE DE QUALITÉ ET D'OBJECTIVITÉ

### POURQUOI UNE CERTIFICATION SUR LES LIMITEURS DE TEMPÉRATURE ?

L'arrêté du 30 novembre 2005 impose de prendre en compte les risques de brûlure et de développement des légionnelles dans les réseaux d'eau chaude sanitaire. Le limiteur de température est un produit permettant de réaliser des installations répondant à cette double préoccupation.

Ce produit doit éviter qu'un enfant puisse être victime d'une brûlure par eau chaude sanitaire. Il est donc indispensable qu'il réponde à des exigences très sévères en matière de performance et de sécurité et que ceci soit attesté par un organisme indépendant.

## Limiteurs de température



LES LIMITEURS DE TEMPÉRATURE CERTIFIÉS PORTENT LA MARQUE DE QUALITÉ NF

Octobre 2013 | Crédits photos : CSTB, Fotolia | Imprimé sur papier recyclé | Impression : 2 500 exemplaires



## UN LIMITEUR DE TEMPÉRATURE CERTIFIÉ

### UN PRODUIT SIMPLE ET EFFICACE POUR ÉVITER LES ACCIDENTS DOMESTIQUES

#### PERMET DE RÉPONDRE AUX EXIGENCES DE L'ARRÊTÉ DU 30 NOVEMBRE 2005 VIS-À-VIS :

- du risque de brûlure,
- du risque légionnelles.

> PARTICIPE AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET À L'AMÉLIORATION DU CONFORT.



> Essai d'endurance mécanique.

#### UN PRODUIT DE QUALITÉ : INDISPENSABLE, MAIS PAS SUFFISANT

SI L'UTILISATION DE PRODUITS DE QUALITÉ EST UN PRÉ-REQUIS, IL EST INDISPENSABLE QUE L'INSTALLATION SOIT CONÇUE, MISE EN ŒUVRE ET ENTRETENUE PAR DU PERSONNEL QUALIFIÉ.

## Les garanties d'un limiteur de température certifié



### QUALITÉ DES PRODUITS

#### LES CONTRÔLES ET ESSAIS EFFECTUÉS SUR LES LIMITEURS DE TEMPÉRATURE PERMETTENT DE S'ASSURER QUE :

- l'appareil est préréglé à une température d'eau mitigée comprise entre 40°C et 50°C,
- la perte de charge pour le débit de référence ne dépasse pas 0,5 bar,
- la température d'eau mitigée ne dépasse jamais 50°C, quel que soit le débit,
- la température ne fluctue pas de plus ou moins 1°C pour un débit donné,
- à l'ouverture d'un robinet de puisage, il n'y a pas de pic de température pouvant entraîner une brûlure,
- les variations de pression d'alimentation ou de température d'eau chaude n'entraînent pas une élévation anormale de la température, ni une instabilité inacceptable,
- en cas de suppression brutale de la pression d'eau froide, le débit en sortie du mitigeur devient négligeable,
- l'appareil est équipé de clapets anti-retour permettant de prévenir l'intercommunication entre l'eau chaude et l'eau froide selon les règles antipollution en vigueur.

> LES PRODUITS SONT FABRIQUÉS AVEC DES MATÉRIAUX DE QUALITÉ QUI LEUR CONFÈRENT DES PERFORMANCES ÉLEVÉES, GAGE DE RÉSISTANCE À LA CORROSION, AUX VARIATIONS IMPORTANTES DE PRESSION ET AUX CONTRAINTES MÉCANIQUES AUXQUELLES ILS PEUVENT ÊTRE SOUMIS.

LA PÉRENNITÉ DE CES CARACTÉRISTIQUES FAIT QUE CES PRODUITS PARTICIPENT À LA CONSTRUCTION DURABLE

### CHOIX DU LIMITEUR

#### IL EXISTE DEUX CLASSES DE LIMITEURS :

- classe 12, destinés à alimenter un seul appareil : débit de référence de 12l/min
- classe 20, permettent de desservir plusieurs appareils : débit de référence 20l/min.

#### IL EXISTE ÉGALEMENT PLUSIEURS TYPES DE LIMITEURS :

- **NR** : limiteur non réglable ;
- **RU** : température réglable par l'utilisateur jusqu'à un maximum de 50°C ;
- **RO** : réglable par l'installateur uniquement. Il est alors équipé d'un contrôle de violation du réglage.

### EMPLACEMENT DU LIMITEUR

- Les limiteurs de classe 12 sont placés directement à proximité de l'appareil sanitaire qu'ils desservent.
- Les limiteurs de classe 20 peuvent être placés soit directement à la sortie de la production d'eau chaude (en cas de production individuelle), soit à l'entrée de la salle de bains.

> Essai de performance hydraulique : débit, coupures d'alimentation, changement de température et de pression...



## LA CERTIFICATION DES PRODUITS DE CONSTRUCTION

- Une certification de produits de construction indique qu'un produit respecte des caractéristiques reconnues par les acteurs de la construction.
- Les règles de certification NF 079 sont mises à jour régulièrement en fonction des exigences de performances émanant du marché.
- En France, cette activité est réglementée par le Code de la Consommation.



LA MARQUE NF EST UNE MARQUE COLLECTIVE DE CERTIFICATION. ELLE GARANTIT LA QUALITÉ ET LA SÉCURITÉ DES PRODUITS ET SERVICES CERTIFIÉS. LA MARQUE NF GARANTIT NON SEULEMENT LA CONFORMITÉ AUX NORMES EN VIGUEUR, MAIS AUSSI DES CRITÈRES DE QUALITÉ SUPPLÉMENTAIRES CORRESPONDANT AUX BESOINS DES CONSOMMATEURS.



> Essai de tenue en pression.

**CSTB**  
le futur en construction

ACTEUR PUBLIC AU SERVICE DE L'INNOVATION DANS LE BÂTIMENT, LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT (CSTB) EST L'UN DES PREMIERS CERTIFICATEURS EUROPÉENS DES PRODUITS DE CONSTRUCTION. IL DÉLIVRE LE DROIT D'USAGE DES MARQUES NF ET CSTBAT RECONNUES PAR L'ENSEMBLE DES PROFESSIONNELS.